



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : M100-1 - Obligation de vigilance et gestion du risque fournisseurs

Durée : 0h20

Type : E-learning

Public

Dirigeants de cabinets de syndic de copro., d'administrateurs de biens et d'agences immobilières, gestionnaires, assistantes, comptables et leurs collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux et les risques de l'obligation de vigilance dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé.

Comment faire pour y répondre en connaissant les documents obligatoires à collecter vérifier et conserver.

Connaitre la stratégie des organismes de contrôles et les différentes sanctions possibles en cas de non-respect de cette obligation.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - Présentation de la formation sur l'obligation de vigilance.

2 - L'aspect juridique.

- Présentation de l'obligation de vigilance (loi et décret).
- Le montant du chiffre d'affaires à partir duquel doit être respectée cette obligation de vigilance.
- Les types de contrats concernés.
- Les entreprises concernées .

3 - Que faut-il faire pour répondre à l'obligation de vigilance ?

- Les documents obligatoires à collecter et les particularités.
- Les vérifications à faire pour les attestations de vigilance (principe et méthodologie).
- La fréquence des vérifications à faire et à renouveler.

4 - Les enjeux et les risques en cas de non-respect de l'obligation de vigilance ?



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Les enjeux et les risques financiers (les différentes « sanctions » possibles et cumulables).
- Les organismes de contrôle et leur stratégie commune.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en ligne avec module e-learning contenant animations, textes, voix off et quiz.
Expert métier : Jacques CHAUVEL - Dirigeant de Déclarations Légales.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation e-learning.
Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 04 93 17 29 63 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

